

DOSSIER
DE
PRESSE

Vendredi 7 octobre 2016



CITÉ
INTERNATIONALE
PAUL RENNES
RICŒUR

INAUGURATION

DE LA CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICŒUR



INAUGURATION DE LA CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICŒUR

SOMMAIRE

- Communiqué de presse
- L'enseignement supérieur et la recherche à Rennes Métropole
- Le projet architectural
- La maîtrise d'œuvre
- Etapes et chiffres clés

INTERLOCUTEURS

Emmanuel Couet

Président de Rennes Métropole

Isabelle Pellerin

*Vice-Présidente de Rennes Métropole
en charge de l'enseignement supérieur
et de la recherche*





COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



LA CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICŒUR OUVRE SES PORTES

Vendredi 7 octobre 2016

Vendredi 7 octobre 2016, la Cité internationale Paul Ricœur a été inaugurée par Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, Christophe Mirmand, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne et Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

"L'ouverture internationale est le fil rouge des grands chantiers qui rythment la vie de Rennes Métropole : LGV, EuroRennes, Centre des congrès, ligne b du métro... la Cité internationale Paul Ricœur –bâtiment à l'architecture remarquable– est le premier acte de la nouvelle décennie rennaise, qui verra notre métropole, capitale régionale attractive et entraînante, changer résolument d'échelle."

Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole

"Notre responsabilité est de toujours plus imbriquer notre Ville à nos universités, et nos universités à notre ville. C'est une priorité de notre projet Rennes 2030, en particulier en travaillant aux liaisons entre les campus et leur qualité urbaine."

Nathalie Appéré, Maire de Rennes

Située sur l'esplanade Général de Gaulle, à proximité de la gare, du métro et des équipements culturels du centre-ville, la Cité internationale compte 79 logements (studios et chambres) destinés à des chercheurs et doctorants étrangers. Cet hébergement vise à soutenir les équipes de recherche rennaises dans leurs échanges avec des laboratoires européens et internationaux.

La Cité internationale comprend également les locaux de l'Université Bretagne-Loire (UBL), le Centre de mobilité internationale (CMI) de Rennes proposant des services aux chercheurs et aux doctorants étrangers, ainsi qu'un lieu de restauration du Crous et le gymnase Jean Prouff de la Ville de Rennes.





POURQUOI UNE CITÉ INTERNATIONALE À RENNES ?

Avec 66 000 étudiants, deux universités regroupant 73 unités de recherche, un important réseau d'écoles d'ingénieurs et d'établissements d'enseignement supérieur, la métropole de Rennes est le 8^{ème} pôle universitaire de France.

Dans un contexte de mobilité accrue et de concurrence inter-universitaire, le positionnement international est un élément clé de l'attractivité d'un site universitaire et scientifique et, par conséquent, un atout important pour le développement économique local.

La notoriété de la recherche et la qualité des formations participent, avec la qualité de vie du territoire, au rayonnement d'une métropole, et les conditions d'accueil réservées aux chercheurs et aux doctorants étrangers sont, à ce titre, essentielles. À Rennes Métropole, 6000 personnes travaillent dans le domaine de la recherche : c'est 4% de plus qu'en 2011.

Pour répondre aux difficultés auxquelles se heurtent aujourd'hui les chercheurs étrangers pour se loger, notamment sur les courts séjours (entre 1 et 6 mois), Rennes Métropole, avec la participation de la Ville de Rennes, du Conseil régional, du Conseil départemental, du Rectorat, des établissements de recherche et d'enseignement supérieur de Bretagne, du Crous et le soutien de l'Union européenne (FEDER) a programmé la construction d'une « Cité internationale » qui propose un hébergement de qualité au cœur du centre-ville.



À PROPOS DE PAUL RICOEUR



Cette dénomination rend un hommage à un grand philosophe, qui a été marqué par Rennes, où il a passé 15 années (élève puis étudiant et jeune marié). Humaniste, Paul Ricoeur a œuvré pour le dialogue entre les cultures, dans une logique d'ouverture aux autres. En donnant son nom à la Cité internationale, Rennes Métropole souligne son ambition de rayonnement et d'ouverture à l'international.





L'enseignement supérieur et la recherche à Rennes Métropole



66 000 étudiants à Rennes



Rennes : 11^e métropole française, mais **8^e** pôle universitaire de France



1^{er} pôle du Grand Ouest
(Bretagne, Pays de la Loire, Normandie)



Impact économique des 2 universités = **600 M€**

Focus sur les 2 universités	RENNES 1	RENNES 2
	29 599 inscrits (au 30/6/2016) dont 2 006 en filières paramédicales	23 990 inscrits (au 30/6/2016)
	+ 18% inscrits sur 6 ans	+ 55% inscrits sur 6 ans
	3 308 étudiants internationaux	2 984 étudiants internationaux
	1 078 Doctorants	507 Doctorants





Un territoire de recherche



Doctorants

6 000

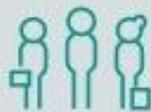
personnes dédiées à la recherche
sur le territoire
+ 4% en 5 ans



enseignants-
chercheurs



Chercheurs



techniciens en
appui de recherche



Chimie

73

unités de recherche

8^e

métropole en nombre
de dépôts de brevets



Agroécologie

Des sujets de pointe :

π

Mathématiques et Stic





LE PROJET ARCHITECTURAL

Le projet de l'agence Herault-Arnod architectes a répondu à la situation urbaine singulière de la parcelle, îlot bordé de rues ou d'espaces publics sur toutes ses faces. L'un des enjeux du projet était l'articulation des échelles de la ville traditionnelle et de la ville moderne, à la fois par l'organisation de ses volumes et la disposition de ses fonctions. L'architecture est façonnée par les données du site, révélant ses forces et ses paradoxes qui naissent de la juxtaposition de logiques urbaines différentes. Le volume est implanté à l'alignement sur tout le périmètre afin de clairement définir les contours de l'espace urbain, et se développe verticalement sur le boulevard de la Liberté afin de créer un signal fort dans le « skyline » de la voie.

La volumétrie est simple et compacte, les surfaces et la superposition des locaux sont optimisées afin de réduire l'effet de masse et de fabriquer un volume sculptural et unitaire.

Tous les programmes accessibles au public sont contenus dans le socle. Le bâtiment est découpé dans sa hauteur en fonction des nécessités intérieures et offre un profil qui descend en terrasses successives vers le boulevard.

L'imbrication des quatre programmes, totalement indépendants au niveau de leur fonctionnement, est incluse dans un système de façade au rythme vertical qui alterne aluminium et verre, unifiant l'ensemble dans une enveloppe transparente et scintillante. Le projet est ouvert, laissant percevoir les activités à l'intérieur afin d'apporter du mouvement et de la vie, d'animer l'espace public.

Du côté du boulevard de la Liberté, le bâtiment monte et se prolonge au plus haut du gabarit autorisé. Le volume haut, entre terrasses-jardin et ciel, abrite la résidence pour chercheurs et doctorants étrangers. Son traitement vient en contraste avec le socle, dont il est partiellement détaché par un vide au 3^{ème} étage. Ce vide, couvert mais ouvert tout en étant abrité du vent, est un espace commun pour les résidents, en prolongement des terrasses. Au nord, à l'alignement du boulevard, la résidence offre une façade de jardins d'hiver entièrement vitrée, un grand tableau transparent et ouvert sur la ville. Chaque logement possède un large prolongement extérieur, hérissant le bâtiment de balcons : la résidence est l'élément signal du projet, vecteur d'image de la Cité Internationale.

Les toitures du gymnase sont aménagées en terrasses-jardin accessibles aux habitants de la résidence. La toiture des logements reçoit des panneaux solaires thermiques et cellules photovoltaïques sur l'ensemble de sa surface.

L'architecture est pensée dès le départ en termes de développement durable. Des principes simples et efficaces sont mis en œuvre ; conception d'une enveloppe performante pour limiter les consommations ; bonne gestion des apports solaires et protection l'été ; ventilation naturelle systématique avec complément ponctuel en double flux ; production d'eau chaude par panneaux solaires et d'électricité par panneaux photovoltaïques en toiture, etc.





ÉLÉMENTS DU PROGRAMME

Une surface utile totale de 5 246 m², soit 7 785 m² de surface de plancher répartie en 4 espaces :

- un gymnase (2 528 m²)
- une cafétéria (715 m²)
- une résidence pour chercheurs et doctorants étrangers (2 878 m²) ;
- le siège de l'Université Loire Bretagne et le Centre de mobilité internationale (1 268 m²).

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Cette opération vise l'exemplarité en matière environnementale et de développement durable. Concernant les performances énergétiques, le niveau minimum requis est celui d'un bâtiment de niveau énergétique BBC, et tend vers les performances d'un bâtiment passif.

La spécificité du projet de la Cité internationale réside dans le regroupement d'usages différents qui cumulent des profils de consommations énergétiques variés et élevés sur tous les postes.

Les performances attendues par entité sont les suivantes :

Logement : 39,46 kWh_{ep}/m²/an* ;

Tertiaire global : 64,48 kWh_{ep}/m²/an.

L'ensemble du projet affiche une consommation globale du site à 51,95 kWh_{ep}/m²/an en conformité avec le programme et au-delà de la réglementation RT 2012.

* Unité de mesure de la consommation d'énergie primaire par unité de surface et par an.





LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

HERAULT ARNOD ARCHITECTES

Isabel Hernaut et Yves Arnod ont fondé leur agence en 1991. Depuis ils ont conçu et réalisé de nombreux bâtiments, la plupart dans le cadre de commandes publiques.

L'agence travaille sur des programmes très variés à des échelles diverses, réfutant toute idée de spécialisation.

Leurs projets cherchent à révéler les forces, les énergies en présence dans le milieu dans lequel ils interviennent afin de trouver la réponse juste au regard de la spécificité d'un contexte. L'agence développe au fil de ses projets une réflexion sur le développement durable.

Au-delà des aspects techniques liés à l'économie d'énergie ou aux modes constructifs, la question de l'interaction de l'architecture et de la nature est sans cesse posée, dans les projets liés au paysage mais aussi dans les contextes urbains où la relation de l'homme aux éléments – lumière, ciel, saisons, air... est primordiale.

Architecte mandataire	Hernaut-Arnod Architectes – I.Hernaut, Y.Arnod et M.Dusson	Grenoble Paris
Économiste	Bureau Michel Forgue – M.Forgue et F. Chatonnet Haillant	Le Rivier d'Apprieu (38)
BET Structure	Batiserf – P.Clément et L.Fuentes	Fontaine (38)
BET Fluides	Inex – E.Hutter, S.Baille et A.Jenn	Paris
BET Développement Durable	Inex - E.Hutter et E.Girard	Paris
Restauration collective	RL Consultants – S.Brunet-Manquat	Lyon



